

La commission nationale d'aménagement du territoire (CNAC), saisie en cas de recours contre une implantation commerciale, a définitivement validé le projet de création d'un magasin de l'enseigne [INTERMARCHE - GROUPE LES MOUSQUETAIRES](#) / T : 01.69.64.10.72 (Intermarché) sur l'ancien stade de la Méchelle à Belfort/90. Le projet envisagée est de 2.450 m², sans galerie marchande. Ni station-service. Le projet déposé au mois de mai par Intermarché prévoit d'aménager 134 places de stationnement perméable, de type « terre pleine », représentant 675 m² engazonné, pour contrecarrer l'imperméabilité des sols. 30 % de la toiture du magasin sera également recouverte par 557 panneaux photovoltaïques. <https://www.intermarche.com/>